



# Comité de site du 9 mars à Bourges

## La CFDT exige une autre dynamique industrielle et veut participer à la relance économique du bassin d'emploi de Bourges !

### Déclaration CFDT

Monsieur le Délégué  
Interministériel aux Restructurations  
de la Défense,  
Monsieur le Préfet,  
Mesdames et Messieurs les élus,  
Mesdames, messieurs,

Le dernier Comité de site qui s'est tenu à Bourges remonte à janvier 2004. Dit autrement, il aura fallu attendre plus de trois ans avant ce nouveau rendez-vous ce qui, vous en conviendrez certainement ne donne ni une image très dynamique de notre territoire, ni l'affichage de la volonté de faire oeuvre commune. Pourtant, il faut bien admettre que la situation économique de Bourges et plus généralement celle du Cher méritent une extrême attention. **Pour la CFDT, Bourges souffre d'un isolement géographique qui la pénalise de plus en plus lourdement ; d'une baisse de la démographie également, puisque les jeunes ne peuvent s'y fixer. La quasi absence d'entreprises de premier rang, le fait aussi que les dites entreprises sont loin de leurs corporates et que ces derniers n'intègrent pas ou trop peu les dynamiques de territoires dans leurs stratégies, nous fragilisent un peu plus encore...** Ajoutons

à ce constat une fragilité, pour ne pas dire une faiblesse des institutions et nous avons là tous les ingrédients d'un déclin programmé de notre territoire. Pour preuves, le récent classement d'un hebdomadaire national qui positionnait le département du Cher en 96ème position (sur 97) pour ce qui est du dynamisme économique ; les importantes pertes d'emplois industriels qui, malheureusement, sont loin d'être achevées et qui, nous l'affirmons, au delà des petits jeux comptables, ne sont aucunement compensés qualitativement par les emplois de services trop souvent précaires ...

Et puis disons sans détour pour clore cette description qui nous navre, le constat que nous faisons de cette incapacité chronique des berruyers de travailler ensemble : l'arrêt «en rase campagne» de **convergences** qui pourtant avait mobilisé les acteurs et laissait présager des dynamiques nouvelles, est véritablement quelque chose d'écoeurant ; tout comme le sont les compétitions malsaines et stériles entre collectivités : **on nous parle ici de Cher 2015 et là de Bourges 2020... alors que nous n'avons aucune visibilité sur 2007, 2008 et 2009 et que nous**

**savons tous que les difficultés sont encore devant nous.**

Alors que d'autres territoires s'organisent en créant, par exemple, des zones modulaires d'accueil pour les entreprises pour répondre de manière quasi instantanée aux investisseurs, que les friches industrielles font l'objet de réflexions et de portages collectifs (SEM par exemple), que se créent des pôles de compétitivité ou d'excellences, **nous en sommes encore et toujours, à Bourges, à implanter de manière anarchique et en tout cas sans réflexion collective, des entités : le bâtiment de l'UIMM en est sans doute le meilleur exemple!** La friche Lahitolle (et notamment toute sa partie Sud) autrement désignée «la vallée des savoirs» n'a pas avancée d'un iota en six années. La Salle d'Armes est en fait l'image de Bourges : une bâtisse qui se délabre, pour laquelle chacun a évidemment un avis, mais dont les tergiversations dont elle est l'objet retardent sans cesse les décisions...

Très franchement, cela est triste, grave de conséquences et encore une fois, démontre l'incapacité collective !

Cela nous amène à revenir sur le précédent comité de site et l'action «convergences» initiée et financée par l'Etat. Elle a permis l'implication de nombreux acteurs socio-économique (environ 200). Elle avait surtout permis, de manière structurée, d'établir un bilan partagé, la création de liens nouveaux, la mise en marche d'une dynamique nouvelle et l'émergence de quelques projets intéressants

Et puis tout à coup plus rien ! Alors que tout les acteurs reconnaissaient l'intérêt de ce travail collectif, tout ou presque s'est arrêté. Nous avons réagi, interrogé, sollicité la Préfète pour comprendre ce qui motivait ce «coup de frein brutal»... Nous avons même rédigé, à partir d'un constat commun et d'une position identique, ce qui n'est pas particulièrement habituel, une lettre commune entre organisations de salariés et d'employeurs pour demander une suite à quelque chose qui était perçu comme une possibilité, après les difficultés de cette dernière décennie, de redondir, de mieux oeuvrer collectivement et de redonner vie au territoire... En vain !

Nous pensons très sincèrement que le fait de n'avoir pas saisi cette opportunité est un véritable gâchis, tout comme le sont les audits à répétitions et sollicitations de consultants qui n'ont finalement qu'à faire des «copier-coller» du bilan précédent.

En 2004, nous nous étions arrêtés sur un projet partagé qui se résumait en quelques lignes et qui mobilisait 51 Meurs (page 5 du contrat de site pour Bourges) :

- *fixer et attirer les jeunes et les jeunes actifs sur ce territoire,*
- *promouvoir l'emploi et les compétences locales,*
- *poursuivre la diversification économique du bassin,*
- *permettre le développement des entreprises, des réseaux d'entreprises et des transferts de technologies.*

Quel bilan en faisons nous aujourd'hui, y compris sur les engagements financiers? Quelles dynamiques nouvelles cela a-t-il créé? Et quelles impulsions nouvelles donne-t-on à ce qui mérite d'être poursuivi, voire développé?

Pour ce qui nous concerne, compte tenu de l'actualité, et plus spécifiquement concernant les pôles technologiques, nous souhaitons vous faire part de quelques réflexions :

◆ **Le thème des «risques industriels»** a du sens pour Bourges, compte tenu de l'environnement qui est le nôtre. Nous nous sommes depuis longtemps accordés sur cette idée qui a fait l'objet de nombreux débats : L'ENSI est l'école phare du départe-

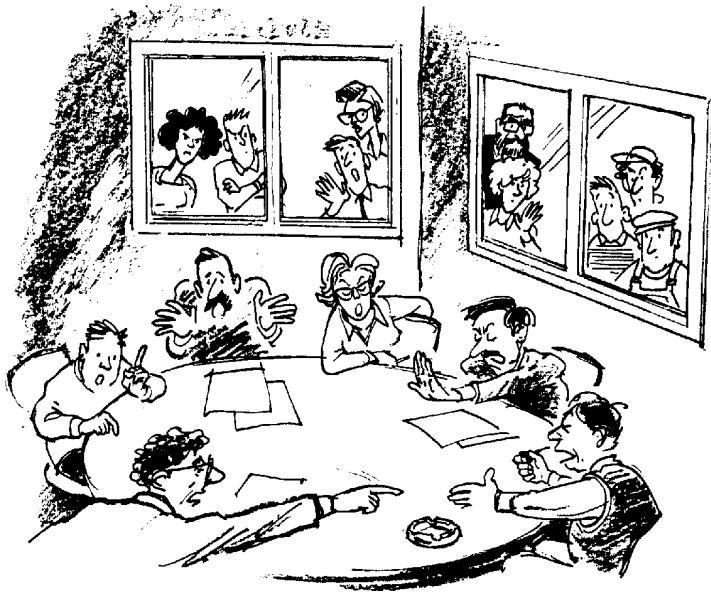
ment à partir de laquelle il faut mutualiser et construire, en complémentarité avec le CFBS et l'Ecole de la Chambre de Commerce. De même, le travail fait autour des licences professionnelles est important et doit être privilégié. Animateur du pôle, le CNRI est devenu un élément incontournable qui est de mieux en mieux identifié sur le territoire. Son positionnement est original. Les actions de recherche, de formation, en direction des entreprises et de diffusion de la connaissance qu'il coordonne permettent l'identification de la thématique et peuvent contribuer à rendre notre territoire attractif. Il nous semble essentiel de renforcer rapidement cet axe de développement et d'identité de Bourges.

◆ Depuis 2004, nous n'avons pas eu de retour sur l'action «**propulsion du futur**». Sans doute cela est-il digne d'intérêt pour quelques entreprises du département, mais nous avons le sentiment qu'Orléans est mieux identifié que nous sur ce thème. De plus, un pôle de compétitivité sur le sujet a récemment été créé en Ile de France et nous nous interrogeons sur ce que peuvent être les retombées pour Bourges, dans ce contexte.

◆ **l'implantation du CETIM CERTEC**, filiale du CETIM est importante pour Bourges. L'expertise matériaux peut être positive aux côtés d'entreprises de la mécanique ou dans le cadre de la mise en grappe dont il avait été question au moment des débats de «convergences». Il convient, selon nous, de renforcer l'accompagnement de cette structure et de la mettre mieux en évidence. Nous pensons aussi qu'une synergie plus forte entre «risques» et «matériaux» peut présenter de l'intérêt.

◆ Nous n'avons pas d'avis sur le **pôle capteurs-automatismes** dont nous ne percevons qu'un partenariat de recherche entre un ou des industriels et un laboratoire universitaire. C'est pour nous, peut être par manque de visibilité, un peu une nébuleuse. Mais l'intérêt est peut être réel...





Au delà de ces quelques réflexions sur les pôles, nous pensons qu'il est essentiel que l'on facilite le rapprochement des entreprises et des structures de recherche, qu'elles soient publiques, mixtes ou privées et nous pensons que des interfaces telles le CNRI ou le CETIM CERTEC, pour ne citer que ces deux exemples, sont indispensables pour faciliter la concertation et la construction de projets.

Un récent rapport sur la recherche et sa valorisation met en évidence les fragilités et lourdeurs universitaires, les faiblesses des résultats et des coûts excessifs. Il indique notamment l'intérêt - je cite - «*la création de laboratoires associant des équipes de chercheurs publics et privés, en particulier au sein de grands organismes comme le CNRS ou le CEA ou dans les écoles d'ingénieurs*». Ne devons nous pas, à Bourges, et sur les thématiques risques, matériaux... travailler en ce sens puisqu'il semble bien que l'efficacité soit optimale sous cette forme ???

Au delà de ces quelques commentaires qui montrent, s'il en était besoin, notre attachement à ce territoire, nous tenons aussi à faire les trois propositions suivantes :

■ Il nous semble important, pour ne pas dire essentiel, de **donner une suite à «convergences», de manière per-**

**manente** afin de permettre de réaliser ce travail collectif qui fait tant défaut à la ville et au Département. Une réunion telle que celle-ci, tous les deux ou trois ans, a certes de l'intérêt, mais elle est très insuffisante pour associer les différents acteurs du territoire - y compris les partenaires

sociaux - et démontrer son efficacité. **C'est en ce sens que nous proposons la mise en place d'un Conseil Economique et Social local.**

■ **Engager une réflexion collective sur la création d'un pôle munitionnaire à Bourges.** Il faut saisir les opportunités qui se présentent à nous :

- l'intérêt que les industriels et l'Etat portent au projet de création d'un **centre technique industriel de la pyrotechnie** qui pourrait être implanté à Bourges,
- la réflexion en cours de l'Etat sur le **regroupement des munitionnaires autour de Nexter Munitions** : il y a là une opportunité à saisir. C'est ce qui a valu la récente intervention de la CFDT sur l'importance qu'il y avait, y compris au sein de entreprises, à ne p r e n d r e aucune décision qui pourrait s'avérer contre productive.

- la réflexion en cours sur la **création d'une unité de démantèlement de munitions** au Subdray.

■ Réactiver une structure d'accueil des entreprises qui, tout à la fois, soit en capacité d'avoir une offre d'accueil «anticipée» pour les entreprises candidates à une implantation sur le territoire et dispose auprès des entreprises implantées, d'une expertise et d'un suivi permanent d'identification des compétences territoriales actuelles et des métiers ; en d'autres termes, de **piloter**, en lien avec les acteurs concernés, **une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences territoriales**

Voilà, succinctement résumées nos analyses, nos critiques et nos propositions. Nous pensons également qu'il faut agir sur plusieurs leviers simultanément : sur l'isolement territorial bien sûr ; sur l'implication concrètes des entreprises, sur un travail plus collectif qu'actuellement et sur la base de quelques priorités qui peuvent faire l'originalité de notre territoire. Rien de sert d'avoir 50 priorités ! C'était, cela aussi, un constat de «convergences».

Si nous ne sommes pas, collectivement, capables de cela, il ne faudra pas se faire trop d'illusions : il se pourrait bien alors que le Conseil Général du Cher et la ville de Bourges deviennent les deux premières entreprises du département ! Nous n'en sommes pas tout à fait encore là, mais il est urgent de bouger, collectivement !

Merci de votre attention...

